



Réf. : KLK D25030339 KFK

Madame Annie GENEVARD  
Ministre  
Ministère de l'Agriculture et de la  
Souveraineté alimentaire  
Cabinet  
78 rue de Varenne  
Hôtel de Villeroy  
SP 07  
75349 PARIS

Le 25 mars 2025,

Madame la Ministre,

Les professionnels de la filière palmipèdes à foie gras ont attiré notre attention sur l'abaissement important du niveau de prise en charge par l'Etat de la vaccination contre l'Influenza Aviaire Hautement Pathogène pour la campagne 2025/2026, annoncé ces derniers jours par votre cabinet sans concertation préalable.

Ces professionnels sont inquiets des conséquences engendrées par cette forte baisse de taux et notamment du risque de rejets de la vaccination par de nombreux éleveurs, ce qui remettrait en cause son efficacité pourtant prouvée sur les deux dernières campagnes.

Ainsi, il est primordial que l'Etat maintienne son niveau d'intervention pour que cette filière, fragilisée par la récurrence des épizooties entre 2020 et 2023, puisse se projeter dans l'avenir en sécurisant ses différents acteurs et leurs activités.

En complément, en dépit du retour du statut indemne sur le territoire national depuis le 6 février 2025 et de conditions météorologiques compliquant le maintien à l'abri des palmipèdes, aucune autorisation d'accès aux parcours pour les animaux n'a été validée par votre Ministère.

Nous vous sollicitons donc pour que cet accès aux parcours soit à nouveau permis, selon des modalités à fixer avec les professionnels, tel que réalisé le 18 mars 2024 lors de l'abaissement du niveau de risque d'élevé à modéré.

Nous espérons pouvoir compter sur votre bienveillante attention pour prendre en considération nos demandes.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de notre haute considération.

Le Député des Landes,

Boris VALLAUD

La Sénatrice des Landes,

Monique LUBIN

Le Sénateur des Landes,

Eric KERROUCHE

Le Député européen,

Eric SARGIACOMO

Le Président du Conseil départemental,

Xavier FORTINON